

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 31186**

Intitulé

Chef de projet digital

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut Léonard de Vinci - Institut de l'internet et du multimédia (IIM)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Chef d'orchestre dans la réalisation d'un projet multimédia, le(la) chef(fe) de projet digital coordonne les aspects opérationnels entre les différents professionnels de l'équipe en charge, les clients et les prestataires externes.

Rattaché(e) à un directeur de clientèle, un directeur de production, un directeur commercial ou un responsable de département, le(la) chef(fe) de projet digital est garant(e) du bon déroulement de la vie du projet, depuis l'expression du besoin énoncé par son client jusqu'à la livraison du produit fini.

Il(elle) peut être amené(e) à suivre des projets aussi variés que la réalisation de sites internet, des projets de communication "off-line" (affiches, plaquettes, DVD...), des applications pour téléphones mobiles, ou encore des jeux vidéo ou des productions audiovisuelles utilisant la 3D...

Les capacités attestées :

- Elaborer le cahier des charges du projet en précisant les objectifs à atteindre, les moyens à mobiliser, et les contraintes à respecter en termes de qualité, de coût et de délai.
- Organiser les dimensions méthodologiques et opérationnelles du projet en précisant les modalités de suivi, de contrôle et de validation de chacune des étapes.
- Gérer les relations avec le client afin de le tenir informé des avancées réalisées, de lui faire valider les productions intermédiaires, et de prendre en compte ses nouvelles demandes, tout en veillant à rester dans le cadre du cahier des charges.
- Mobiliser les équipes internes et externes adéquates, en les accompagnant depuis la conception jusqu'à la livraison finale des réalisations, en s'assurant du respect des consignes, des délais et du niveau de qualité exigé, et en gérant les différents problèmes humains ou matériels qui peuvent se poser.
- Exercer une fonction de veille sur son secteur, en mettant en oeuvre les moyens nécessaires afin de repérer les évolutions qui se font jour, tant au niveau des technologies que des supports de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le(la) chef(fe) de projet digital peut exercer ses fonctions en France ou à l'étranger auprès d'entreprises annonceurs ou d'entreprises prestataires. Un certain nombre de professionnels exercent également en tant que prestataires indépendants.

Le(la) Chef(fe) de projet digital peut occuper les fonctions suivantes:

- Chef(fe) de projet digital
- Chef(fe) de projet multimédia
- Chef(fe) de projet web
- Chef(fe) de projet webmarketing
- Lead developer
- Graphiste
- Webdesigner
- Assistant(e) Chef(fe) de projet
- Community manager
- etc...

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1103 : Communication

E1401 : Développement et promotion publicitaire

E1104 : Conception de contenus multimédias

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La validation des cinq blocs de compétences est obligatoire pour l'obtention du titre:

Bloc 1 Formaliser le cahier des charges du projet à conduire

Bloc 2 Organiser le projet et son suivi

Bloc 3 Gérer les relations clients

Bloc 4 Manager les équipes

Bloc 5 Assurer une veille concurrentielle et technologique

La certification est globale après la formation.

En cas de VAE, la certification est acquise totalement ou partiellement.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 31186 - Manager les équipes	<p>Descriptif : Après avoir identifié les ressources expertes nécessaires à la mise en oeuvre du projet, mobiliser les équipes internes et externes adéquates, en les accompagnant depuis la conception jusqu'à la livraison finale des réalisations, en s'assurant du respect des consignes, des délais et du niveau de qualité exigé, et en gérant les différents problèmes humains ou matériels qui peuvent advenir.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation sur études de cas réels donnant lieu à des rapports écrits individuels et soutenances devant le jury.</p> <p>Obtention du titre: Bloc de compétences capitalisable. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°4.</p>
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 31186 - Organiser le projet et son suivi	<p>Descriptif : En adéquation avec le cahier des charges négocié avec le client, organiser les dimensions méthodologiques et opérationnelles du projet en précisant les modalités de suivi, de contrôle et de validation de chacune des étapes.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation sur études de cas réels donnant lieu à des rapports écrits individuels et soutenances devant le jury.</p> <p>Obtention du titre: Bloc de compétences capitalisable. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°2.</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 31186 - Gérer les relations clients	<p>Descriptif : Aux différentes étapes de conduite du projet, gérer les relations avec le client afin de le tenir informé des avancées, de lui faire valider les productions intermédiaires, et de prendre en compte ses nouvelles demandes, tout en veillant à rester dans le cadre du cahier des charges négocié.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation sur études de cas réels donnant lieu à des rapports écrits individuels et soutenances devant le jury.</p> <p>Obtention du titre: Bloc de compétences capitalisable. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°3.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 31186 - Assurer une veille concurrentielle technologique	<p>Descriptif : Afin de recueillir des informations actualisées, répondant aux besoins de ses clients, exercer une fonction de veille sur son secteur en mettant en oeuvre les moyens nécessaires et repérer les évolutions et innovations qui se font, tant au niveau des technologies que des supports de communication.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation sur études de cas réels donnant lieu à des rapports écrits individuels et soutenances devant le jury.</p> <p>Obtention du titre: Bloc de compétences capitalisable. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°5.</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 31186 - Formaliser la cahier des charges du projet à conduire	<p>Descriptif : Après avoir défini les caractéristiques du besoin à couvrir et après validation des premières recommandations avec le client, élaborer le cahier des charges du projet en précisant les objectifs à atteindre, les moyens à mobiliser, et les contraintes à respecter en termes de qualité, de coût et de délai.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation sur études de cas réels donnant lieu à des rapports écrits individuels et soutenances devant le jury.</p> <p>Obtention du titre: Bloc de compétences capitalisable. Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du bloc de compétences n°1.</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Nombre total de personnes composant le jury: 5 •Le Président de jury •2 membres du corps enseignants •2 professionnels extérieurs à l'organisme Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 60% Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: 40% employeurs, 60% salariés
En contrat d'apprentissage	X	Nombre total de personnes composant le jury: 5 •Le Président de jury •2 membres du corps enseignants •2 professionnels extérieurs à l'organisme Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 60% Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: 40% employeurs, 60% salariés

Après un parcours de formation continue	X	<p>Nombre total de personnes composant le jury: 5</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le Président de jury •2 membres du corps enseignants •2 professionnels extérieurs à l'organisme <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 60%</p> <p>Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: 40% employeurs, 60% salariés</p>
En contrat de professionnalisation	X	<p>Nombre total de personnes composant le jury: 5</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le Président de jury •2 membres du corps enseignants •2 professionnels extérieurs à l'organisme <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 60%</p> <p>Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: 40% employeurs, 60% salariés</p>
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	<p>Nombre total de personnes composant le jury: 5</p> <ul style="list-style-type: none"> •Le Président de jury •2 membres du corps enseignants •2 professionnels extérieurs à l'organisme <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification: 60%</p> <p>Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage: 40% employeurs, 60% salariés</p>

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet digital" avec effet du 5 mars 2018, jusqu'au 07 août 2022.

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet multimédia" avec effet au 13 octobre 2012, jusqu'au 5 mars 2018.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.iim.fr

www.ilv.fr

www.devinci.fr

<http://www.iim.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'internet et du multimédia (IIM) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [La Défense]

Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia (IIM)
Pôle Universitaire Léonard de Vinci
12, avenue Léonard de Vinci
92916 La Défense cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- Institut Léonard de Vinci - Institut de l'Internet et du Multimédia (IIM) - Pôle Universitaire Léonard de Vinci - 12, avenue Léonard de Vinci
- 92916 La Défense cedex
- VISIPLUS ACADEMY - 1300 route des Crêtes - 06560 Sophia Antipolis

Historique de la certification :

Certification précédente : Chef de projet multimédia